

Réf: Dossier N° : 57009

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « NOUVELLE ENTREPRISE AFRICAINE DE CONSTRUCTION » en abrégé «NEAC »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, DERRIERE LA
STATION SHELL, 10 BP 2329 ABJ 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 22 Nov 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « NOUVELLE ENTREPRISE AFRICAINE DE
CONSTRUCTION » en abrégé «NEAC ».

Objet: Génie Civil, Construction entretien de bâtiment, Etude technique et conception, Assainissement, Ouvrage d'Art ,topographie, Urbanisation, Diverses prestations et services.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, DERRIERE LA
STATION SHELL, 10 BP 2329 ABJ 10

GERANT: Monsieur TRA BI VOH SAMUEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30054 du 22/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27246 du 22/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

